



Meix-devant-Virton





MA COMMUNE – ANNUAIRE	4
NOTRE PATRIMOINE COMMUNAL	6
Les hasards heureux d'un jumelage	
LA VIE MEICHOISE	8
Commémorations du 11 novembre	8
Elections 2024 – volontariat	8
Enquête publique : plan d'aménagement forestier	9
LES FINANCES COMMUNALES	10
LES TRAVAUX	11
Meix-devant-Virton : 3 zones d'immersion temporaire	12
En cours et terminés	12-13
LES AÎNÉS	13
Noces d'Or et de Diamant	13
Retour sur les deux excursions	13
Sensibilisation à la pathologie démentielle et à la maladie d'Alzheimer	13
VIE CULTURELLE ET SOCIALE – SPORT – TOURISME	14
17 jeunes au Mémorial Van Damme à Bruxelles	14
Des nouvelles du club PC la Méchoise	14
La 40 ^{ème} édition de Meix'Art	16
Tourisme & patrimoine	16
Office du Tourisme	18
SANTÉ	18
À la maison ou à l'école, des ateliers culinaires pour des repas sains !	18
Viasano – Manger équilibré et à petit prix	18
L'ACCUEIL DE L'ENFANCE	20
Les stages et plaines durant les vacances scolaires	20
Les plaines communales, nouveauté !	20
NATURE – ENVIRONNEMENT – PROPRETÉ – SALUBRITÉ – HYGIÈNE	22
Actions pour les chauves-souris	22
Appel à projets BiodiverCité 2023	22
Appel à projet « Champs et pâturages plus propres »	23
Poêle à bois : adoptez les bons réflexes !	23
Retour du loup en Province de Luxembourg : qu'en penser ?	23
Se raccorder à l'égout ? Une obligation	25
LE CPAS 26	
La Bulle Carrée évolue !	26
L'épicerie sociale itinérante	26
VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX	27

Mesdames, Messieurs,

L'année 2023 se clôture. Comme les années précédentes, elle nous a réservé son lot de bonnes ou mauvaises surprises. Nous subissons toujours plusieurs perturbations actuellement : un contexte économique difficile et incertain, les différentes guerres dans le monde, qui ne laissent personne indifférent. Les bouleversements climatiques qui fragilisent notre quotidien et notre belle planète.

Du côté de notre commune, la situation budgétaire reste stable, mais les années à venir s'annoncent incertaines. Nous devons continuer à faire des choix et nous dépendrons plus que jamais des subsides que nous pouvons aller chercher.

Vous trouverez dans ce bulletin l'écho de nombreuses actions, qui ne demandent pas toujours beaucoup de moyens, mais des équipes motivées, tant au sein de l'ensemble du personnel communal que du personnel du CPAS et surtout de nos concitoyens. Je suis fière de faire partie d'une commune qui demeure engagée et qui fait partie des communes les plus sûres de Gaume.

Je tiens à ajouter que la période des fêtes est un moment propice aux réflexions sur l'année qui se termine : les déceptions et les triomphes, les objectifs atteints malgré les obstacles, ainsi que les défis qui sont encore et toujours à relever. Les fêtes sont aussi synonymes de festivité et de convivialité où il est bon de se retrouver avec nos proches, notre famille et nos amis. Cette période marque le passage vers une nouvelle année remplie de promesses pour le futur.

Dans l'esprit des fêtes réside aussi l'esprit de bienveillance et la conscience sociale puisque pour certains, la magie de Noël est davantage une période mélancolique et synonyme de solitude. Les actes et les gestes de compassion et de générosité, même discrets, tel qu'une visite, un coup de téléphone ou simplement un sourire, sont une source de réconfort inestimable et une arme précieuse pour briser l'isolement. Chers concitoyens, je vous invite à faire preuve d'une attention particulière envers vos voisins, nos aînés, peut-être isolés qui nous entourent. Dans cet état d'esprit, soyons aussi reconnaissant envers les associations, les comités et les bénévoles qui œuvrent au service de tous, et ce, tout au long de l'année.

Enfin, je vous souhaite à tous et toutes, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2024. Puissiez-vous jouir de chaque instant en bonne santé et remplis de joie. Puissiez-vous ne jamais abandonner vos rêves.

Richard Patricia, 3^{ème} Échevine.

La vie est une aventure à relever,
un bonheur à mériter,
une aventure à tenter.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Administration communale
Rue de Géroville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51



Jours et Heures d'ouverture :

Tous les matins du lundi au vendredi
de 9 h à 11 h 30

Les après-midi : des lundi, mercredi
et vendredi de 14 h à 16 h

Permanence : le jeudi de 17 h à 19 h

Directrice générale

Madame Nathalie BOLIS

nathalie.bolis@meix-devant-virton.be

Directrice financière

Madame Nadine DENIS

nadine.denis@meix-devant-virton.be

Employé(e)s d'administration

Madame Prescillia BAWIN

prescillia.bawin@meix-devant-virton.be

Monsieur Olivier BOUCHAT

olivier.bouchat@meix-devant-virton.be

Madame Chantal BUYSSE

chantale.buysse@meix-devant-virton.be

Madame Isabelle CARBOTE

isabelle.carbote@meix-devant-virton.be

Madame Annick DELIGNERE

annick.delignere@meix-devant-virton.be

Monsieur François GERARD

francois.gerard@meix-devant-virton.be

Madame Elodie MEURISSE

elodie.meurisse@meix-devant-virton.be

Madame Cathy PERIN

cathy.perin@meix-devant-virton.be

Madame Stéphanie RONGVAUX

stephanie.rongvaux@meix-devant-virton.be

SERVICE URBANISME

Nouveau point de contact :

urbanisme@meix-devant-virton.be

Le service ne reçoit que sur rendez-vous.

Les demandes par e-mail
sont à privilégier.

SERVICE OUVRIER

Atelier communal, rue de Launoy, 36
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/58 14 81
GSM : 0496/62 12 70

Chef des travaux

Monsieur Alain GEORGES

Fontainier 0475/22 91 83

Monsieur Gérard CHAMPENOIS

Ouvriers polyvalents

Monsieur Jean-Yves ANDRIANNE

Monsieur Daniel CATOT

Monsieur Cédric CONSTANTIN

Monsieur Jean-Luc COURTOIS

Monsieur Fabian DEBBAUT

Monsieur Guillaume DEFAT

Monsieur Francis FAGNY

Monsieur Christopher KIM

Monsieur Gilles TRIBOLET

Techniciennes de surfaces

(nettoyage des bâtiments communaux)

Madame Catherine BAZZONI

Madame Aysse PALIT

Madame Anne PETREMENT

Madame Carole RAYNAL

Madame Tiffany ZUCCO

POLICE LOCALE – ZONE DE GAUME

Respect – Solidarité – Esprit de service

Rue Croix-le-Maire, 25 à 6760 VIRTON

TÉLÉPHONE : 063/60 81 30

APPEL URGENT : 101

zp.gaume.virton@police.belgium.eu

www.police.be/5299

Monsieur Steve DAUVIN

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

(CPAS)

Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/58 15 52
FAX : 063/58 18 72



PERMANENCES

Service social

les lundi, mardi et jeudi de 9 h à 11 h
le mercredi de 14 h à 16 h

Service de médiation de dettes

le jeudi de 14 h à 16 h

Directeur général

Monsieur Nicolas SCHILTZ

nicolas.schiltz@meix-devant-virton.be

Directeur financier

Monsieur Philippe DEKOKER

philippe.dekoker@messancy.be

Employée administrative

Madame Ana APETROAIE

ana.apetroaie@meix-devant-virton.be

Assistantes sociales

Madame Sophie DUCREUX

sophie.ducieux@meix-devant-virton.be

Madame Sentayehu PRESCIUTTI

sentayehu.presciutti@meix-devant-virton.be

Titres-services

(Nettoyage, lessive, repassage, ...)

Mesdames Sabrina DELPORTE, Marie-Line HAYERTZ et Inès ZANALETTI

« La bulle carrée »

Services laverie et atelier de repassage

Madame Anne PETREMENT

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Place du Tilleul 1
6769 Gérouville
TÉLÉPHONE : 063/41 10 31
Mercredi et jeudi de 13 h à 18 h
Vendredi de 12 h à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h

Bibliothécaire

Madame Coralie MALAISE

bibliotheque.locale.gerouville@province.luxembourg.be

TOURISME ET

ANIMATION SOCIOCULTURELLE

(stages, ateliers, expositions, soutien aux associations, office du tourisme, ...)

Place du Tilleul 1
6769 Gérouville
TÉLÉPHONE : 063/67 67 71



Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Vendredi de 14 h à 16 h

Horaire adapté en juillet-août

Agent communal

Monsieur Karl GOFFINET

karl.goffinet@meix-devant-virton.be

ACCUEIL TEMPS LIBRE (extrascolaire)

Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51



Jours et Heures d'ouverture
Lundi et mardi

de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h
et un jeudi sur deux
de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h

Coordinatrice de l'Accueil

Madame Audrey FRANÇOIS

atlmeix@gmail.com

Accueillant(e)s

Mesdames Leyla AKIN, Martine ALLARD, Isabelle DEPIERREUX, Stéphanie HALL, Sandrine GATEZ, Ayse PALIT et Monsieur Esteban GILLET

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

GSM : 0474/36 33 93

Agent ALE

Madame Roseline ANTOINE

alemeixdevantvirton@gmail.com

LES HASARDS HEUREUX D'UN JUMELAGE

Le hasard, dit-on, fait bien les choses. Cet adage semble se vérifier quand on songe au rapprochement qui a conduit au jumelage de Meix-devant-Virton avec Guérigny.

Remontons de quelques années. Vers 2015, Jean-Marc Emery, conseiller municipal à Guérigny, se dit que ce serait bien si sa ville réalisait un jumelage avec... Avec quelle autre ville ou commune de Belgique ou peut-être d'Allemagne ? Encore que... Il lance un message comme, en d'autres temps, on lançait une bouteille à la mer. Même si les deux démarches sont aléatoires, lancer un message aujourd'hui a plus de chance de rencontrer quelqu'un d'intéressé que de confier, hier, un message aux incertitudes de la mer. Notre bourgmestre Pascal, qui, lui aussi, pense à un jumelage, intercepte le message Et puis... On connaît la suite.



Les hasards ne s'arrêtent pas là. Guérigny, est une petite ville de quelque 2.800 habitants, entourée de plaines et de bois, d'où

l'agriculture a pratiquement disparu. Elle se situe dans le département de la Nièvre cher, on s'en souvient, à François Mitterrand (chef-lieu : Nevers). D'autre part, Meix, commune née après la fusion des communes voulue par le ministre Joseph Michel, Virtonais, comme chacun sait. Un village qui en rassemble donc cinq plus des hameaux (Limes, Houdrigny) ; un village qui a conservé, actif, un secteur agricole, même si le nombre de fermes a diminué depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et qui abrite quelques petites entreprises. Bref, une unité forte en France, un éparpillement de l'autre. De quoi surprendre. Malgré la disparité, les responsables décident de réaliser le jumelage. En fait, il en va de celui-ci comme de certains mariages qui se révèlent à la longue heureux alors que, pour beaucoup, les mariés n'avaient rien qui doive les rapprocher.



Le hasard joue encore d'autre manière. Pendant plusieurs siècles, la Gaume (et, plus généralement, la région belgo-franco-luxembourgeoise) a été le centre d'une intense activité industrielle liée au minerai de fer que l'on trouve dans la région gaumaise et jusqu'en France proche (Saint-Pancré, notamment). L'exemple du développement de Berchiwé, évoqué dans un précédent article, n'est pas le seul à pouvoir être attesté. Songeons, sans que la liste soit exhaustive, à Laclaireau, à Bologne (Habay), au Fourneau David, à Pierrard, à Rutel (Ruelle), à la Soye, à Orval, et à quelques autres entreprises qui ont été actives pendant plus de 300 ans. Dans nombre de villages, on comptait de simples forges plus éphémères, aujourd'hui presque complètement disparues, mais

qui témoignent d'une réelle activité et l'existence de débouchés pour les produits, jusqu'en France à l'époque napoléonienne. (Voir les travaux de Jean-Claude Delhez). Rappelons que cette expansion industrielle n'aurait pas pu se produire sans la convergence de trois facteurs : présence de minerais, de forêts et d'eau.

Et la Nièvre, dira-t-on ? La recherche historique ne manque pas là aussi. En 2006 paraissait un remarquable ouvrage intitulé La Nièvre, le royaume des forges. On y apprend que, là encore, dans la plupart des villages, s'étaient installées des forges. Leur développement s'est surtout fait aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, ce qui explique leur importance plus grande, certaines entreprises employant plusieurs centaines d'ouvriers. Beaucoup ont disparu : le temps, donc l'évolution, a fait son œuvre, non seulement par la disparition totale ou partielle des bâtiments, mais surtout par l'absence ou la perte de documents qui auraient pu nous renseigner sur le nombre d'ouvriers, les produits fabriqués, les débouchés, les transformations, la comptabilité, l'évolution de la population, etc.

Une mention spéciale doit être faite des usines ACMA de Fourchambault. C'est là qu'à partir de 1951 sont fabriquées les Vespas, ces petits scooters de fameuse mémoire qui enchantèrent pendant trois décennies jeunes et moins jeunes. Après trois ans,

il s'en était fabriqué plus de 100.000 ; en 1958,, 2.800 personnes y étaient employées. Nous entrons là dans une autre époque des forges et de l'industrie.

Disons enfin un mot de Guérigny. Ce fut longtemps une ville consacrée d'abord aux besoins de la Marine royale, puis impériale, enfin nationale. Elle a la chance d'avoir conservé des bâtiments qui, voués aujourd'hui à d'autres usages, rendent néanmoins bien compte de l'importance qui fut la sienne. Une ancre destinée au paquebot France, forgée dans ce complexe, pesait 15 tonnes.



Voilà pourquoi, le hasard ou les hasards a (ont) fait que Meix et Guérigny ont réussi un jumelage inattendu.

G.M.



1^{ère} visite officielle à Guérigny
le 13 décembre 2014.

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Le Collège communal tient à remercier les nombreux enfants des différentes écoles libres et communales présents lors des diverses cérémonies organisées le 11/11 dernier sur le territoire communal. Merci également aux directions et aux enseignants pour leur investissement, ainsi qu'aux parents et à toute personne présente.



ELECTIONS 2024 – VOLONTARIAT

En 2024, l'année électorale sera chargée puisque nous voterons pour 5 niveaux de pouvoir.

En effet, le dimanche **9 mai** auront lieu les élections législatives, régionales et européennes, suivies le **13 octobre** par les élections communales et provinciales.

À cette occasion, nous lançons un appel aux assesseurs volontaires.

Attention les conditions pour être assesseur sont les suivantes :

- > Être Belge
- > Avoir 18 ans minimum
- > Être inscrit au registre population de la commune
- > Ne pas être déchu du droit électoral
- > Ne pas être candidat ou témoin de parti

Vous souhaitez jouer un rôle actif dans l'organisation de ce moment de démocratie ? **Posez votre candidature via www.meix-devant-virton.be/elections.**

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Annick Delignère au 063/57.80.51 ou par e-mail annick.delignere@meix-devant-virton.be

ENQUÊTE PUBLIQUE : PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE LA FORÊT COMMUNALE (PROJET)

Projet de décision qui relève de la catégorie A2 des plans et programmes dont l'adoption comporte une phase de participation du public, telle que déterminée par l'Art. D.29-1, §3 du Code de l'Environnement. Projet de décision soumis à enquête publique en vertu de l'Art. 59 §2 du Code Forestier.

Enquête publique organisée conformément aux Art. D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 à R.41-9 du Code de l'Environnement.

L'administration communale porte à la connaissance de la population que le Projet de Plan d'Aménagement Forestier (PAF) de la Forêt communale de Meix-devant-Virton, dont l'auteur est le Service public de Wallonie - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de la nature et des forêts - Direction extérieure d'Arlon, ainsi que le Rapport d'incidences Environnementales (RIE), sont soumis à enquête publique. Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de l'adoption de ce plan par la commune de Meix-devant-Virton, propriétaire des bois communaux.

La durée de cette enquête est de 45 jours (en vertu de l'article D.29-13 §2, l'enquête publique est suspendue entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier).

Date d'affichage de la demande :
23 novembre 2023

Date d'ouverture de l'enquête :
1^{er} décembre 2023

Lieu, date et heure de clôture de l'enquête :
Administration communale
23 janvier 2024 à 16 h 00

Les observations écrites peuvent être adressées à :
Service urbanisme
5, Rue de Gérouville à Meix-devant-Virton
ou par mail
urbanisme@meix-devant-virton.be

Les observations écrites doivent porter la mention « PPAF des bois communaux ».



L'enquête publique est réalisée sur le territoire de la commune de Meix-devant-Virton.

Le dossier peut être consulté **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT (pris au minimum 24 heures à l'avance)** à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le jeudi jusqu'à 19 h.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales peuvent être recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet (Madame RONGVAUX Stéphanie au service urbanisme).

Tout intéressé peut obtenir des explications sur le projet auprès des personnes dont les coordonnées sont reprises ci-dessus ou au cantonnement de Virton (Rue Croix le Maire 17 à B-6760 Virton - 063/58 86 40) et à la Direction d'Arlon du Département de la Nature et des Forêts (Place Didier 45 à Arlon - 063/58 90 93).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le projet objet de la présente enquête publique est la commune de Meix-devant-Virton.



Modifications budgétaires n°2 et n°3

Des adaptations de crédits ont été votées par le Conseil communal suite à l'évolution du coût de la vie et de l'ajustement de diverses dépenses de fonctionnement de la Commune tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire. La situation budgétaire est stable pour l'instant mais elle risque d'être plus précaire au cours des années qui viennent. Il est à noter quelques dépenses à mettre en avant :

- 145.000 € de dépenses supplémentaires suite à l'explosion des situations précaires d'une partie de nos concitoyens.
- 45.000 € supplémentaires pour la rénovation de 2 bâtiments communaux mis à disposition des « Amis de Limes » et du local « Cercle Saint Maurice » à Sommethonne. Ces crédits permettront la mise en conformité et à la rénovation bien nécessaire de ceux-ci. Il est à noter que les recettes des ventes de bois sont passées d'un montant de 350.000 à 447.400 €, ce qui va permettre de terminer l'année en douceur.

*Pascal FRANCOIS.
En charge des travaux et des finances.*

LES TRAVAUX

MEIX-DEVANT-VIRTON : 3 ZONES D'IMMERSION TEMPORAIRE POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

La commune de Meix-devant-Virton, située à la confluence de plusieurs bassins versants encaissés, a régulièrement été touchée par des inondations, que ce soit par le débordement du ruisseau de la Chevratte ou en raison des eaux de ruissellement agricole et des coulées boueuses. Les inondations mémorables du dimanche 10 juin 2018 dans le village de Meix-devant-Virton restent gravées dans la mémoire des habitants de la commune.

Depuis cet événement, la commune a pris des mesures décisives pour mieux protéger ses citoyens et leurs habitations. En partenariat avec IDELUX Eau, la gestion intégrée des eaux pluviales est devenue une priorité.

Améliorer le réseau d'égouttage

Avec le soutien financier de la SPGE, un premier pas a été franchi en 2022 par l'amélioration du réseau d'égouttage au niveau de la route de Gérouville qui se mettait régulièrement en charge. Le diamètre

Zone d'Immersion Temporaire (ZIT)

Une ZIT est un espace naturel ou aménagé qui réceptionne les eaux de ruissellement ou les eaux de débordement des cours d'eau en cas de fortes pluies. Elle constitue un stockage temporaire qui permet de réguler le débit d'écoulement de l'eau pour éviter les inondations en aval.

Ces ZIT peuvent prendre différentes formes : la création d'une digue au travers d'un cours d'eau ou la création/réhabilitation de zones humides qui jouent un rôle important en matière de préservation de la biodiversité tout en ayant un rôle tampon lors de fortes pluies.

Avec les 3 nouvelles zones de Meix-devant-Virton, la province de Luxembourg compte actuellement 10 zones d'immersion temporaire sur son territoire.



de certaines canalisations a été augmenté et uniformisé pour garantir une continuité hydraulique optimale de l'écoulement des eaux, pour un montant de 178.000 € HTVA. En effet, un égout sous dimensionné ou de section variable augmente le risque de saturation de celui-ci et donc le refoulement des eaux vers les habitations ou sur la voirie. L'extension d'habitat en amont de la rue du Pargé a été pris en compte pour ce nouveau dimensionnement.

Créer 3 zones d'immersion temporaire

Après une étude hydrologique et hydraulique approfondie, la commune a entrepris un projet très ambitieux qui consiste à créer trois Zones d'Immersion Temporaire (ZIT). Situées toutes les 3 en amont de la rue du Pargé, ces zones, d'une capacité totale de 16 122 m³, fonctionnent un peu comme de gigantesques baignoires. En cas de fortes pluies les eaux de ruissellement agricole s'y accumulent, y sont stockées et sont ensuite rejetées vers l'aval avec un débit régulé acceptable (comme le permet la bonde d'une baignoire) par le réseau d'égouttage. Elles complètent les mesures prises sur l'égouttage de la route de Gérouville.



Ce projet novateur a été rendu possible grâce à la collaboration du service DAFoR du SPW et à une subvention de 80% sur les postes éligibles octroyée par le Ministre en charge de l'agriculture, Willy Borsus. Les travaux de ces 3 ZIT représentent un investissement global de 438 087,00 euros HTVA. En ce début d'automne, les travaux de terrassement sont déjà bien avancés et la pose

des ouvrages préfabriqués de régulation de débit vient d'être réalisée. Cette étape était délicate et importante compte tenu de la complexité d'accès aux sites et du poids de ces éléments de plus de 10 tonnes.

L'intégration paysagère de ces 3 ZIT a également été prise en compte dès la conception du projet. Des matériaux naturels ont été privilégiés et des espaces un peu plus profonds seront créés dans la zone inondable pour favoriser la formation de mares et de leur biodiversité spécifique.

Une rue « zéro rejet »

Enfin, Meix-devant-Virton souhaite également innover en matière de gestion des eaux pluviales sur le Chemin des Naux à Robelmont, une voirie en mauvais état. La commune va y mettre en place une gestion intégrée des eaux pluviales qui vise à atteindre un « zéro rejet » lors de pluies exceptionnelles d'une récurrence allant jusqu'à 100 ans. Cette rénovation intégrera la mise en place de noues en bord de voirie, qui permettront de stocker et d'infiltrer sur place les eaux de ruissellement générées par l'imperméabilisation de la rue.

Avec ces nouveaux aménagements, Meix-devant-Virton démontre son engagement en faveur de la résilience environnementale et de la protection de ses citoyens face aux inondations. Ce sont en effet des ouvrages exemplaires de gestion intégrée des eaux pluviales qui agrémenteront le paysage de la Commune

LES TRAVAUX EN COURS

Aménagement des zones d'immersion temporaire à Meix

Les travaux en cours seront terminés avant la période hivernale, dans les délais. Le coût total s'élève à un montant de 530.085 € financés à concurrence de 100% grâce à des subsides obtenus auprès de diverses autorités wallonnes. Cet important aménagement va permettre de limiter les crues régulières rencontrées au cours des dernières années.



Aménagement du lavoir de Limes

Dossier enfin terminé par la pose de la toiture sur ce magnifique lavoir. Coût total : 110.386 €. Il est regrettable que ce dossier ait pris autant de temps pour être finalisé. Ce retard est dû à l'entreprise de toiture qui a mis un temps « fou » à terminer le travail.

Travaux d'égouttage à Sommethonne et création d'une station d'épuration

Les travaux sont en cours mais l'entreprise rencontre d'énormes problèmes à cause de la hauteur de la nappe phréatique dans le village. La part communale dans les travaux s'élève à 199.786 €. Les travaux s'achèvent donc et devraient être terminés pour le printemps.

DOSSIERS TERMINÉS

Nouvelles de l'école primaire communale de Meix

Le nombre d'élèves en primaire à l'école de Meix ne cessant d'augmenter tous les ans, les places disponibles dans nos trois classes devenaient insuffisantes. Nous avons donc réfléchi à la possibilité d'ouvrir une quatrième classe. Le local audio n'étant plus opérationnel, l'opportunité nous était offerte de le transformer malgré le travail conséquent étant donné qu'un gradin en béton armé occupait une grande partie du local. Les travaux ont été réalisés pendant les grandes vacances par la société BRG pour un coût de 54.342 €. A la grande satisfaction de l'équipe enseignante et des élèves, cette nouvelle classe est opérationnelle depuis le début du mois d'octobre.



Aménagement d'une ruelle à Meix

Travaux terminés par l'entreprise Tragesom. Coût total des travaux : 21.220 €.

Rénovation de la Croix de Justice à Meix

Ce monument historique situé rue de Lau-noy à Meix a reçu un lifting grâce à l'entreprise PR² de Witry. Celui-ci a retrouvé son lustre d'antan. Montant des travaux : 24.683 €.



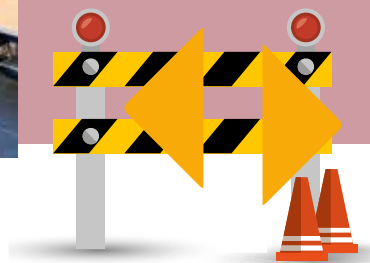
Avant



Après

Pascal FRANCOIS.

En charge des travaux et des finances



LES AÎNÉS

NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Le dimanche 12 novembre, en l'école de Meix-devant-Virton, rue Firmin Lepage, l'Administration communale a mis à l'honneur dix couples. Un couple fêtant en 2023 ses Noces de Diamant (60 ans de mariage) et neuf couples fêtant leurs Noces d'Or (50 ans de mariage). Un dixième couple d'Or n'a pas pu être présent, mais a été célébré chez lui.



Encore toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur pour les années à venir.

RETOUR SUR LES DEUX EXCURSIONS

Cette année, comme l'an dernier, deux escapades ont été proposées à nos aînés. L'une le 28 juin et l'autre le 22 septembre.



55 personnes ont participé à la première journée, avec au programme : visite commentée de l'ensemble des lacs de l'Eau d'Heure, suivi d'un dîner dans la magnifique ferme château de Laneffe et pour finir, visite de la chocolaterie Vanlieff's suivi



d'un goûter. Le 22 septembre, ce sont 74 personnes qui ont participé à l'escapade, avec visite de la Villa Borg près de Perl le matin. Nos aînés ont découvert le parc archéologique de la villa ainsi que le musée. La visite fut suivie d'un dîner à Montenach à l'Auberge de la Klaus, ensuite croisière panoramique sur la Moselle et souper avant le retour. Ces deux escapades se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse et bon enfant !



SENSIBILISATION À LA PATHOLOGIE DÉMENTIELLE ET À LA MALADIE D'ALZHEIMER



Le mercredi 14 juin, à la demande de la CCCA (conseil consultatif communal des Aînés) une conférence a été organisée à l'administration communale, dans le cadre de la chartre signée le 18 juin 2018 par la commune « Ville Amie Démence ». Avec pour thème la sensibilisation à la pathologie démentielle en général et à la maladie d'Alzheimer en particulier. Cette conférence fut animée par la présidente de la ligue Alzheimer, Madame Sabine Henry. Elle a apporté des éclaircissements sur les démences et la maladie d'Alzheimer, elle a abordé les symptômes précurseurs comme les troubles de la mémoire, de l'orientation, du comportement et la modification de la personnalité du malade sur lui-même (perte d'autonomie, etc.) et son environnement (famille, etc.). Elle a aussi abordé la position des aidants. Elle a donné des pistes d'actions : respecter les limites, s'entourer de personnes-ressources, ... Cet après-midi a été riche en informations et en échanges à la grande satisfaction des personnes présentes.

Richard Patricia, échevine des aînés.

17 JEUNES DE NOTRE COMMUNE ONT ASSISTÉ AU MÉMORIAL VAN DAMME À BRUXELLES



Le vendredi 8 septembre dernier, le Mémorial Van Damme a fêté sa 47^{ème} édition au Stade Roi Baudouin à Bruxelles. Une édition qui s'est tenue dans un stade fraîchement et entièrement rénové !

Deux semaines après les Championnats du Monde à Budapest, les stars de l'athlétisme ont ainsi pu fouler une piste flambant neuve et encore plus rapide. Et les spectateurs, fidèles ou nouveaux, n'ont pas été oubliés : 50.000 sièges plus confortables ont remplacé les anciens qui dataient de 1998.



Le sport est un enjeu de santé publique et un formidable vecteur de valeurs positives, notamment pour les jeunes. La Fédération Wallonie-Bruxelles, partenaire du Mémorial Van Damme, a obtenu que 25 places puissent être offertes aux jeunes des 80 premières communes, villes et/ou clubs d'athlétisme qui ont réagi à l'appel à candidatures, à raison de 21 places pour des jeunes de moins de 16 ans et 4 pour leurs accompagnateurs adultes.



La commune de Meix-devant-Virton a rapidement réagi et a pris en charge le transport et les frais d'entrée de 150 € pour le package de 25 tickets. Départ en car de Meix vers 15 h et retour vers 1 h 30 ; les jeunes y étaient notamment accompagnés par l'échevin des sports et de la jeunesse, également enseignant.



De quoi permettre à 17 jeunes intéressés de notre commune de vivre une soirée mémorable qui leur donnera, on l'espère, l'envie de se mettre à la pratique de l'athlétisme ou du sport en général.

*Michaël WEKHUIZEN,
Echevin des Sports et de la Jeunesse.*

DES NOUVELLES DU CLUB PC LA MÉCHOISE

Bilan de l'année

Les membres du club de pétanque « La Méchoise » sont heureux de vous donner connaissance du bilan de leurs activités durant l'année 2023.

Le club de Meix est fédéré et se déplace durant la saison, à Rochefort, Arlon, Bastogne, Attert, Latour, Aubange, Longeau, Durbuy, Gouvy et Saint-Hubert.

Cette année, Meix a reçu ces différents clubs dans ses installations, pour le championnat provincial triplettes le 7 mai, les PPBLux les 21 mai et 24 juin.



Marie Anne Adam et Chantal Naisse de Meix ont reçu le premier prix « dames » à Gouvy. Claire Champagne et Françoise Andreux ont joué la finale PPBLux à Attert, le 1^{er} octobre. Elles se sont classées dans les six premières. Félicitations à elles.



Quelques membres de Meix ont participé à la coupe de la province organisé à Saint-Hubert le 15 octobre. Michel Gillet et André Giard ont gagné le tête-à-tête, José Mahovald et André Giard ont gagné en doublette.



Rencontre avec le club de Guérigny

Lors du **WE du 4 au 6 août 2023**, un échange était organisé avec le club de Pétanque de Guérigny (près de Nevers en France), ville avec laquelle Meix-devant-Virton est jumelée depuis 2015.

Nos jumeaux sont arrivés avec des cadeaux dont un pain de plus d'un mètre et ont été accueillis chaleureusement le vendredi 4 août au local de la pétanque à Meix, aménagé pour l'occasion afin qu'ils se sentent bien. Ils étaient 37 à s'être déplacés en car. Ils ont été pris en charge par neuf couples de Meix.

Après avoir déposé leurs valises chez leurs hôtes meixois, les Guérignois ont été reçus au local avec un repas genre auberge espagnole, préparé bénévolement par les membres du club de Meix. L'ambiance était déjà au rendez-vous !

Le samedi, un tournoi amical, en deux parties le matin et trois l'après-midi, a permis aux membres des deux clubs de lancer la boule. Tous se sont mesurés avec courtoisie et dans une ambiance très joyeuse. Pour se désaltérer, tous (ou presque tous) ont fait honneur à la gaumaise, fournie par Thierry MAIRE, qui a fait cadeau d'un fût. Michel, José et André (respectivement président, vice-président et trésorier du club de Meix) ont également offert un fût pour l'occasion. Merci à eux.

Les présidents des clubs de pétanque, René et Michel, les présidents des comités de jumelage, Jean-Marc et Tanguy, Gérard, vice-président du club de pétanque de Guérigny et André, trésorier du club de Meix.

Le club a fait appel à Dominique DUPONT du Rivage pour le repas du samedi midi (boulettes pommes parisienne, salade), celui du samedi soir (melon au jambon de parme, escalope de veau grand-mère, haricots, gratin dauphinois), ainsi que celui du dimanche midi (cuisse de poulet au riesling, salade verte et tomates, pommes de terre en robe de champs). Le fromage et le dessert terminaient chacun des repas et ont été offerts et/ou préparés par des membres du club de Meix. Merci à eux.

Les guérignois ont repris la route pour rentrer dans leurs pénates, avec des cadeaux (des packs de bières offerts par Thierry Maire et des essuies mains confectionnés par la couturière Chantal) et contents de leur séjour et de l'accueil qui leur avait été réservé. Ils ont promis de revenir bientôt.

Vous souhaitez adhérer au club ?
Contact : Michel Gillet 063/57.19.30
ou marianne.adam@hotmail.com

Article rédigé par Colette Andrianne, membre.

**EXPOSITION – 40^{ÈME} ÉDITION
DE MEIX'ART EN AOÛT 2024**



Où ? Au hall sportif de Meix-devant-Virton et dans la toute nouvelle salle de village de Gérouville.

Quoi ? 40^{ème} édition de Meix'Art.

Quand ? Vendredi 9 au mardi 20 août 2024.

- Vernissage le vendredi 9 août : discours et présentation des 40 artistes, suivi du vin d'honneur et d'un concert en plein air.
- Exposition du samedi 10 au mardi 20 août.
- 3 après-midis « Artistes au travail » les dimanche 11 août, jeudi 15 août et dimanche 18 août.



Plus d'infos ? Auprès de l'organisateur, **Michaël WEKHUIZEN**, 0478/52.47.41 ou par mail à michael.wekhuizen@hotmail.com

TOURISME & PATRIMOINE

Création et installation de 28 panneaux touristiques sur notre commune



Ces 28 panneaux sont le prolongement naturel de la carte patrimoine sortie en 2019, adaptés au format de la marque Gaume et positionnés sur un pied ou directement visés en façade.

Un tel projet a nécessité plusieurs tailles de panneaux : A4-A3-100x80. Un subside du Commissariat Général au Tourisme (CGT) à hauteur de 60 % (± 5.000 €) nous a été octroyé par la Ministre De Bue.

Au moment où vous lirez ces lignes, le déploiement de ces 28 panneaux sera en cours ; il permettra d'apporter un contenu, un produit touristique qualitatif, qui concernera l'ensemble du territoire communal. Ils seront placés à des endroits clés et notamment devant les monuments patrimoniaux et historiques importants, à savoir :

- > **Gérouville (7)** : Ilot sacré, Maison des anciens maîtres des forges, Lavoir Savelan, Un village dessiné, Une maison remarquable, Presbytère, Monument aux morts.
- > **Houdrigny (2)** : Grotte Notre-Dame de Lourdes et Les lavoirs du village.
- > **Limes (3)** : Domaine de la Soye, La Borne des limites, Église Saint-Jean-Baptiste.
- > **Meix (6)** : Bâtiment Tomasi, Ecole communale, Eglise Saint-Bernard, Petit Local, Chapelle Buzette, Lavoir mitoyen.
- > **Robelmont (4)** : Maison Sylvain Arend, Église Saint-Martin, Croix Evette, Monument aux morts.
- > **Sommethonne (3)** : Église Saint-Maurice, Christ rédempteur, Monument aux morts.
- > **Villers-la-Loue (3)** : Église Saint-Hubert, Calvaire de la Pierre Jeanne, Monument aux morts.

L'intérêt n'est pas que touristique : ces panneaux constituent une mine d'informations destinées aux Méchois afin de mieux connaître leur village et leur commune. Ils ont également un rôle pédagogique, pouvant être exploités par les écoles.

Faire aboutir ce projet nous a semblé d'une importance majeure en vue d'améliorer considérablement l'expérience touristique vécue par celles et ceux qui s'aventurent à visiter notre belle commune. Ceci n'est qu'une étape dans le processus de son développement touristique ; l'inauguration de l'Office du Tourisme à Gérouville en juin dernier, la création de nouvelles promenades balisées et la sortie de notre 1ère carte de promenades au printemps prochain en sont d'autres.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce projet !

*Michaël WEKHUIZEN,
Echevin du Tourisme et du Patrimoine.*

NOUVEAU **Remorques frigorifiques pour location**



Le Comice agricole de Virton propose 2 remorques frigorifiques à la location pour vos festivités privées comme publiques.

Coût : 1^{er} jour 60 € et 30 € les jours suivants

Réservation : 0496/74.16.11



À LA MAISON OU À L'ÉCOLE, DES ATELIERS CULINAIRES POUR DES REPAS SAINS !

Pour assurer une bonne santé aux enfants, « il est primordial d'agir sur l'environnement global de l'enfant et d'aider les familles à acquérir des habitudes de vie saines, favorisant une alimentation équilibrée et une activité physique régulière ». Durant les temps de repas dans les implantations scolaires, les accueillant-e-s portent d'ailleurs une attention particulière à proposer chaque aliment aux enfants et à veiller à ce qu'ils mangent le plus sainement possible tout en respectant les choix des familles. L'alimentation saine est aussi une préoccupation de l'ensemble des équipes pédagogiques de toutes les implantations scolaires du territoire communal (libre et communale) qui proposent notamment les « jours du fruit » pour les collations. Du côté de l'Administration communale, cette orientation a été intégrée aux actions communales. C'est ainsi que le Conseil communal a approuvé la collaboration avec VIASANO qui « propose aux villes des campagnes autour de l'alimentation et de l'activité physique ».



C'est ainsi que la Commune dont l'Echevine à la santé et de l'Accueil Temps libre (ATL), Patricia Richard, la Présidente du CPAS, Catheline Hayertz, la Directrice générale, Nathalie Bolis, la coordination Accueil Temps libre et Alice Georges, diététicienne pour le programme VIASANO ont proposé 2 ateliers sur base d'un sondage adressé à la population.



Le premier, intitulé « Repas express et équilibré » s'est déroulé le 28 septembre 2023. A destination des adolescent-e-s et des adultes, 9 personnes ont participé à l'atelier. « Alternatives à la boîte à tartines » était le thème du second atelier (grands) parents-enfants (4-12 ans) qui a réuni 12 familles le 28 octobre 2023.



Grâce à la récente rénovation de la Maison multiservices, ces deux ateliers ont été proposés à Gérouville. C'est ainsi que nous avons pu mettre en évidence la Bibli de Mimie, présente au premier étage, comme ressource autour de l'alimentation saine. En recherche d'idées repas sains, express et/ou à emportés ? Besoin d'un livre de recettes spécifiques pour votre enfant ? La Bibli de Mimie a aussi en rayon ce type de ressources !

La suite des actions qui seront proposées dans le cadre du programme VIASANO doivent encore être définies. Nouveaux ateliers, actions dans le cadre de plaines ou de stages, sensibilisation lors d'événements sportifs, ... De nombreuses pistes se dessinent. Vous représentez une organisation sur le territoire communal et vous souhaitez en savoir plus ? Contactez l'Administration communale de Meix-devant-Virton.

Audrey François, coordinatrice ATL

VIASANO - MANGER ÉQUILIBRÉ ET À PETIT PRIX

Repas de fêtes : les conseils d'Alice

Avec la hausse des prix, difficile de se projeter dans un repas festif sans devoir se limiter.

Alice nous donne donc quelques conseils pour un repas à petits prix !

Privilégier le fait maison et les produits de saison

Choisissez des produits frais et bruts et cuisinez vos repas vous-même. Les plats préparés sont souvent plus onéreux et de moins bonne qualité.

Pareil pour la bûche ; la faire soi-même permet de faire de grosses économies car les prix sur le marché flambent. Sur internet, on peut trouver beaucoup de recettes faciles et rapides comme des bûches roulées par exemple. Il est aussi possible d'acheter des bûches glacées dans les commerces, bien plus abordables qu'en boulangerie.

Les fruits et légumes de saison ont meilleur goût puisqu'ils sont cueillis à maturité et voient le soleil. Vous économiserez de l'argent car vous éviterez de payer des taxes dues à l'importation, au chauffage et à l'éclairage des serres, ...

Calculer son budget et faire son menu en conséquence

Cela peut paraître évident mais c'est une manière de limiter les dépenses et d'exclure les repas hors budget. On peut bien sûr avoir un ou deux achats imprévus pour rester un minimum flexible.

On peut alors avoir une idée de base et l'ajuster si besoin.

Aller faire les courses avec une liste définie

Cela permet de ne pas faire des achats compulsifs de dernière minute. La plupart du temps, on a déjà trop en quantité avec ce que l'on a prévu. Donc si on ajoute à cela des extras, la facture augmente sans que ce soit nécessaire. On risque même de gaspiller !

Changer des plats traditionnels

Pour les amuse-bouches et l'entrée, vous n'êtes pas obligé d'acheter du saumon fumé, du caviar ou du foie gras. Des bouchées apéritives maison feront tout aussi bien l'affaire. En entrée, remplacez les noix de St-Jacques par des noix de pétoncles, le saumon fumé par de la truite fumée, ...

Si on avait prévu de cuisiner la traditionnelle dinde de Noël pour la pièce principale, on peut se tourner vers une pintade

ou du poulet qui sont tout aussi savoureux et moins chers.

Pour le dessert, on peut terminer sur une note de fraîcheur et clôturer en beauté : nougat glacé, sorbet maison, choux glacés, ...



Poulet rôti au romarin

Ingrédients : (pour 6 personnes)

- > 1 poulet
- > 2 càs d'oignons hachés
- > 150 ml de bouillon
- > 1 càc de maïzena « express »
- > 5 brins de thym
- > 1 feuille de laurier
- > 1 càs d'épices pour poulet
- > 2 brins de romarin
- > Poivre

Préparation :

- > Poulet :
 1. Préchauffer le four à 200°C.
 2. Répartir les épices sur la peau du poulet.
 3. Farcir le poulet avec l'oignon haché, le thym, le laurier et 2 brins de romarin.
 4. Placer le poulet dans un plat à feu et enfourner. Rôtir pendant 20 minutes à 200°C pour bien colorer. Assaisonner de poivre. Retourner le poulet et terminer la cuisson 20 minutes à 180°C.
- > Sauce :
 1. Dégraisser le jus de cuisson. Déglacer le plat avec le bouillon, recueillir les herbes et oignons qui ont servi à farcir le poulet.
 2. Verser le tout dans un poêlon puis amener à ébullition et réduire de 1/3 sur feu doux.
 3. Filtrer sur tamis, recueillir le jus et le verser dans un poêlon.
 4. Lier le jus filtré avec l'épaississant « express ». Amener à nouveau à ébullition. Vous pouvez accompagner ce plat de pommes de terre (rissolées, sautées, à l'eau, duchesse, ...) et de légumes de saison !

L'ACCUEIL DE L'ENFANCE

LES STAGES ET PLAINES PROPOSÉS AUX ENFANTS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Les vendredis 23 février, 26 avril et 5 juillet 2024, les dernières sonneries de la semaine retentiront. Les portes des écoles s'ouvriront et des dizaines d'enfants débordant d'énergie débouleront dans les cours de récréation. Certains rejoindront leur famille, d'autres seront accompagnés encore quelques heures par les accueillant-e-s extrascolaires. L'excitation dans l'air nous annoncera :

- Le congé de détente (anciennement de Carnaval, du 26 février au 8 mars 2024)
- Les vacances de printemps (anciennement de Pâques, du 29 avril au 10 mai 2024)
- Les vacances d'été (du 6 juillet au 25 août 2024)



Que ce soit avec sa famille ou ses amis, seul-e ou à plusieurs, à la Bibli de Mimie ou à la plaine de jeux, les enfants âgés de 2 ans ½ à 12 ans vivront des périodes (2 et 5 semaines) sans école, oui mais pas sans

découvertes, explorations, rencontres, jeux, apprentissages, ... Tous ces vécus leur sont aussi proposés dans le cadre de temps d'accueils temps libre organisés par l'Administration communale mais aussi par des associations sur le territoire communal de Meix-devant-Virton. Il s'agit :

- Du stage équestre proposé par l'ASBL Crépuscule à Sommethonne (dès 8 ans)
- Du stage d'escrime proposé par le Club d'Escrime gaumais à Meix-devant-Virton (enfants dès 7 ans)
- Du stage foot Koh Lanta proposé par Thomas Chavée en collaboration avec le ROC Meix (dès 5 ans)
- Des plaines communales (dès 2,5 ans durant 3 semaines en été et dès 4 ans pour toutes les autres périodes)
- *A l'heure de la rédaction de cet article, des contacts sont en cours pour élargir l'offre de stages à destination des enfants âgés de moins de 6 ans ...*



Toutes les informations pratiques seront disponibles dans le mini Guide de l'Accueil de l'Enfance en Vacances que vous retrouverez dans les journaux de classe de vos enfants dans quelques semaines !



Vous avez des questions ? Nous vous invitons à contacter la Coordinatrice Accueil Temps Libre, Mme Audrey François, joignable à l'Administration communale ou à l'adresse atlmeix@gmail.com.

Nouveau!



LES PLAINES COMMUNALES

L'Administration communale organise des plaines à l'école de Meix-devant-Virton (rue Firmin Lepage, 18) à destination :

- > De 18 enfants âgés de 4 à 12 ans durant 1 semaine du congé de détente
- > De 18 enfants âgés de 4 à 12 ans durant les 2 semaines des vacances de printemps (1 semaine maximum par enfant)
- > De 15 enfants âgés de 2,5 à 3 ans durant 3 semaines des vacances d'été
- > De **30 enfants âgés de 4 à 12 ans** durant 5 semaines des vacances d'été

Les enfants seront répartis en **2 groupes d'âges différents**, chacun encadré par 2 animateurs/trices et l'ensemble de la plaine accompagné par 1 coordinatrice. Afin de répondre en priorité aux besoins des familles dont les enfants sont scolarisés ou dont l'un des parents est domicilié sur le territoire communal de Meix-devant-Virton, une **priorité à l'inscription** leur est accordée **les 3 premières semaines** après l'ouverture de celles-ci.



ACTIONS POUR LES CHAUVES-SOURIS SUBVENTIONNÉES PAR LE PROGRAMME WALLON DE DÉVELOPPEMENT RURAL « PWDR »

La commune de Meix-devant-Virton est une des plus riches en matière de chiroptères : au moins 16 espèces ont été recensées sur le territoire communal dont le petit et le grand rhinolophe, le grand murin, le murin à oreilles échancrées, oreillard gris, la sérotine, y ont été observées. Nous devons protéger ces populations qui sont un patrimoine naturel important et essentiel. Les enjeux sont d'autant plus importants que certaines de ces espèces sont fort rares. D'autre part, un site de grand intérêt biologique dédié au petit rhinolophe et située à moins de 500 m de l'église de Meix-devant-Virton, abrite 10% de la population wallonne connue.

Sensible au redéploiement des effectifs de cette espèce d'intérêt communautaire, la commune a décidé de prévoir quelques aménagements sur notre territoire.

Église de Gérouville

Installation d'**1 hot-box** dans le clocher et **aménagement des fenêtres**

Ancien réservoir rue de la Trembloie

Aménagement d'une chiroptière dans la porte du captage (+ entrée basse pour les batraciens)

Église de Villers-La-Loue

Réalisation d'une ouverture dans les abatsons du clocher de l'église ne permettant pas aux pigeons et corbeaux d'y pénétrer.

APPEL À PROJETS BIODIVERCITÉ 2023

Notre commune a décidé de répondre cette année encore à plusieurs appels à projets BiodiverCité.

1. Animations Écoles – Coccinelles et Papillons

Cette action consiste en une démarche d'animations scolaires pour sensibiliser les plus jeunes à l'environnement en collaboration avec les 5 écoles de la commune (communales et libres)

Des kits Coccinelles et Papillons seront distribués aux écoles de l'enseignement officiel et libre de la commune, soit 5 établissements.

Les objectifs sont de sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement et plus spécifiquement aborder le monde des insectes avec les élèves ainsi que l'importance de la biodiversité dans nos parcs, rues, jardins, forêts ...

Sensibiliser également les élèves aux alternatives aux pesticides, à l'importance de la pollinisation pour notre alimentation.

2. Acquisition de matériel pour les opérations batraciens

Des bénévoles de la Commune organisent chaque année de février à avril une opération de sauvetage des batraciens sur notre commune. Nous souhaiterions leur apporter notre soutien en leur fournissant du matériel et de l'équipement pour cette opération (seaux, lampes de poche, piquets, bâches, chasubles (adultes et enfants). Cela afin de leur permettre d'organiser au mieux leurs opérations de sauvetage par la création des structures de protection pour les batraciens sur les routes critiques et l'organisation efficace des actions de terrain (récupérer les batraciens et les aider à traverser la voirie sans risque).

3. Semaine de l'arbre

Une distribution publique gratuite de plants réservée à la population de notre commune se tiendra en décembre 2024.



APPEL À PROJET « CHAMPS ET PÂTURAGES PLUS PROPRES »

Be Wapp « association sans but lucratif créée à l'initiative du ministère de l'Environnement » pour une Wallonie plus propre a lancé cet appel à projet en collaboration avec 2 syndicats agricoles wallons, la **FWA** et la **FUGEA**. La campagne fonctionne sur base de **deux panneaux** qui sont apposés le long des champs et pâtures pendant un mois à partir de janvier 2024.

Objectif : Sensibiliser les automobilistes et les marcheurs qui voudraient jeter leurs déchets le long des champs et pâtures.



C'est donc sans hésitation que nous avons répondu favorablement à ce projet. Dans une commune rurale comme la nôtre, il est nécessaire de sensibiliser les automobilistes ainsi que les piétons au respect de la nature pour le bien de tous. **Nos agriculteurs** sont en première ligne et subissent les désagréments des actes inciviques des personnes peu scrupuleuses et irrespectueuses de leur travail dans les champs et sur le bétail dans les pâtures et dans leurs exploitations.

Bruno WATELET, Echevin de l'Environnement

POÊLE À BOIS : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !

Lorsque les jours raccourcissent et que les températures baissent, le chauffage fait progressivement son retour dans nos habitations. Si vous songez à rallumer votre poêle à bois, ou encore à investir dans un nouveau modèle, il y a cependant certains réflexes à avoir et des gestes à maîtriser !

Pour un chauffage au bois aussi écologique qu'économique, la campagne de sensibilisation La Maîtrise du Feu vous partage ses conseils !

Quel type de poêle à bois choisir ?

C'est peut-être étonnant, mais un foyer ouvert a pour effet d'aspirer l'air chaud de la pièce vers la cheminée, en le remplaçant par l'air froid provenant de l'extérieur. Il peut donc refroidir votre intérieur ! Une autre raison de bannir le feu ouvert est l'émission importante de particules fines, directement dans la pièce. Pour un chauffage efficace et un air sain, il faut avant tout se tourner vers un appareil **récent** et **performant**.

Quant au modèle, il doit s'adapter au besoin : cherchez-vous à chauffer une petite pièce ou un grand espace ? Souhaitez-vous une chaleur vive et intense, ou au contraire douce et durable ? La clé, c'est de bien définir son besoin et de se renseigner chez un professionnel.

De quel bois je me chauffe ?

Si les poêles modernes offrent de très bon rendement (environ 80 %), c'est seulement lorsqu'ils sont alimentés en bois **sec** et **naturel** !

Un bois sec, c'est celui qui a séché au moins 2 ans et dont le taux d'humidité est inférieur à 20%. Le saviez-vous ? Un bois humide, bon marché à l'achat, peut vous coûter cher ! Le bois humide ne chauffera pas efficacement votre pièce car la chaleur servira, premier lieu, à en évacuer l'humidité. De plus, il encrassera rapidement votre cheminée et émettra énormément de fumées, polluant ainsi l'air ambiant.





Les bois traités, peints ou encore issus de palettes sont également à éviter : leur combustion émettra des particules nocives pour la santé, que vous serez le premier à respirer...

**Allumer le feu au papier journal ?
La fausse bonne idée...**

Vous avez toujours pensé qu'allumer votre feu au papier journal était une bonne idée ? Vous n'êtes probablement pas le seul et pourtant, c'est une erreur. Le papier traité émet des composés toxiques en brûlant.

Pour ne pas s'intoxiquer, rien de tel qu'un allume feu naturel, acheté dans le commerce ou fait maison à l'aide de bois, de cire... Et pour un allumage encore moins polluant, allumez votre feu à l'envers. Placez d'abord les bûches, les bûchettes et enfin les allume-feux. Tel une bougie, le feu prendra de haut en bas.

Un chauffage au bois maîtrisé

Comment régler son arrivée d'air ? Ou encore, comment et quand recharger son poêle ? Découvrez les 22 conseils de la Maîtrise du Feu et suivez les tutos en vidéo sur lamaitrisedufeu.be. De l'allumage à l'entretien, le chauffage au bois n'aura plus de secret pour vous ! Maîtriser son poêle à bois, c'est bon pour le portefeuille, et la planète.



RETOUR DU LOUP EN PROVINCE DE LUXEMBOURG : QU'EN PENSER ?

Disparu de nos contrées au XIX^{ème} siècle, éradiqué par l'Homme, le loup est réapparu en Province de Luxembourg en 2016 avec une attaque de moutons sur le Plateau des Tailles en Ardenne.

Son retour est source d'inquiétude pour de nombreux citoyens. Pour d'autres, ce retour est une bonne nouvelle.

**Bonne ou mauvaise nouvelle ?
Info ou intox ?**

Afin de répondre aux questions les plus fréquentes concernant le retour de cet animal sauvage, le magazine « Vivre la Wallonie » est parti à la rencontre des experts loup du Service Public de Wallonie (SPW Agriculture, Ressources naturelles, Environnement).



Découvrez dès à présent le 1^{er} épisode sur :

> **Facebook**

<https://www.facebook.com/spw.agri/videos/671950614916082>

> **YouTube**

<https://www.youtube.com/watch?v=cD-Hc7WOFnil>



SE RACCORDER À L'ÉGOUT ? UNE OBLIGATION



Les services d'IDELUX Eau constatent que la quantité d'eaux usées qui arrive jusqu'aux stations d'épuration publiques est nettement inférieure à la capacité de traitement prévue. Une des causes de ce problème est l'absence de raccordement d'une partie des habitations situées le long d'un égout.

Si votre habitation n'est pas raccordée aux égouts :

- > soit vos eaux usées s'infiltrent dans le sol ;
- > soit elles aboutissent directement dans un cours d'eau.

Ces destinations sont **sources de pollution**.

Si votre habitation se situe en zone d'assainissement collectif et qu'il y a un égout dans votre rue, votre habitation doit y être raccordée. Il s'agit d'une imposition du Code de l'Eau.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, la Région wallonne a mis en place un régime d'aides pour les travaux de moins de 3.000 €. La mise en conformité d'un système d'égouttage des eaux usées rentre dans le cadre de ces aides.

- > Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le site <https://energie.wallonie.be>

Comment savoir si mon habitation est concernée ?

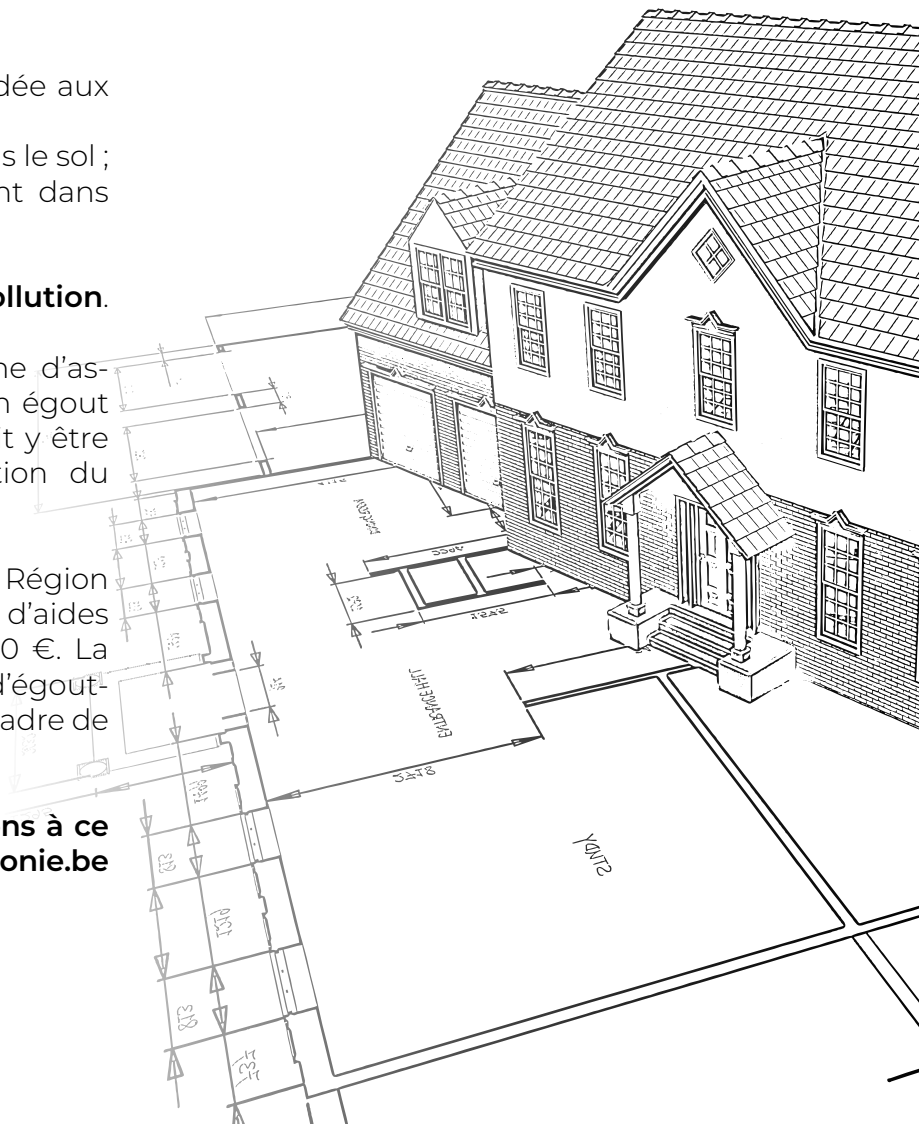
Pour savoir si votre habitation se trouve en zone d'assainissement collectif, si un égout passe dans votre rue et si cet égout est connecté à une station d'épuration, renseignez-vous auprès de :

- > notre administration communale,
- > la SPGE : www.spge.be, onglet « Cartographie de l'assainissement ».

Vous avez d'autres questions ?

Quand dois-je raccorder ma maison ?
Quelles en sont les différentes étapes ?
Quels sont les équipements nécessaires ?
Que faire si ma rue n'est pas encore équipée d'un égout ?

Contactez notre service urbanisme.



À votre service :
Rue de Gérouville, 3
6769 Meix-devant-Virton
Tél. : 063/58 15 52 – Fax : 063/58 18 72
La présidente : Madame Catheline HAYERTZ
Le directeur général : Nicolas SCHILTZ
Les assistantes sociales : Sophie DUCREUX
et Sentayehu PRESCIUTTI
L'employée administrative : Ana APETROAIE



LA BULLE CARRÉE ÉVOLUE !

Nous sommes fiers de vous présenter notre nouvelle machine à laver de 14 kg.

Elle se faisait tant attendre ! Cette machine colossale a pris ses fonctions en ce mois de novembre 2023.

Installée dans notre laverie automatique « La Bulle Carrée » à côté des 2 autres machines de 8 kg (1 lavage + 1 séchage), elle vous ravira grâce à sa grande capacité et sa facilité d'utilisation mais également pour un prix de lavage très abordable.



Elle est en libre-service pour tous et accessible du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30.

Vous pouvez dès à présent l'utiliser pour laver une multitude de linge en très grosse quantité ou des articles volumineux comme votre linge de lit, vos couettes, vos oreillers, des par-dessus de lit, des doudous ou peluches gigantesques, le coussin de votre animal de compagnie et bien d'autres encore.

Le petit plus...elle accepte différentes pièces de monnaie. Pour cette machine, le coût du lavage est de 8 €.

A vos couettes !

L'ÉPICERIE SOCIALE ITINÉRANTE

Vous avez des difficultés à « boucler » vos fins de mois, vous traversez une période difficile financièrement ou socialement, le C.P.A.S de Meix-devant-Virton est là **pour vous aider !**

Depuis le 25 avril 2022, le C.P.A.S de Meix-devant-Virton permet à sa population de bénéficier d'un accès à l'épicerie sociale itinérante. C'est déjà près de 20 familles qui bénéficient de cet avantage grâce à l'octroi d'une carte d'accès, disponible auprès de notre service social.

Pour qui ? Toute personne rencontrant des difficultés financières, des fins de mois difficiles, ... Vous n'êtes pas bénéficiaire d'une aide sociale actuellement ? Ce service est ouvert à TOUS, vous ne devez pas bénéficier d'un revenu d'intégration sociale pour pouvoir bénéficier de cette carte d'accès.

Comment ? Rendez-vous à une de nos permanences sociales ou contacter une de nos assistantes sociales, elle regardera avec vous si vous êtes dans les conditions d'octroi.

Quoi ? Une carte d'accès à l'épicerie sociale itinérante, le montant de celle-ci dépend de votre composition de ménage. Vous pourrez alors faire vos courses pour un prix 50 % moins coûteux que dans les commerces « classiques ».



VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

Pascal FRANCOIS

Bourgmestre

*Administration générale –
Gestion du personnel –
Travaux publics – Urbanisme
– Aménagement du territoire
– Etat civil – Cimetières –
Prévention – Police – Services
de secours – Economie –
Commerce – PME - Finances
communales*

Rue des Roses, 21
6769 Meix-devant-Virton
✉ pascal.francois@
meix-devant-virton.be

☎ 063/57 62 25
📞 0473/99 89 55

Bruno WATELET

**1^{er} Echevin et Membre au
Conseil de police**

*Enseignement, Agriculture –
Eaux et Forêts – Chasses –
Fabrique d'églises –
Environnement*

Route de Meix, 15
6769 Gérardouville
✉ bruno.watelet@gmail.com
☎ 063/57 70 65
📞 0472/50 00 80

Michaël WEKHUIZEN

**2^{ème} échevin et Président de
la Maison du Tourisme de
Gaume**

*Tourisme – Culture – Sports –
Jeunesse – Mobilité – Energie
et Climat – Patrimoine –
Fleurissement*

Rue de Gérardouville, 97
6769 Meix-devant-Virton
✉ michael.wekhuizen@
hotmail.com
📞 0478/52 47 41

Patricia RICHARD

3^{ème} Echevine

*Communication – Bulletin
communal – Site internet –
Accueil (cadre de vie, qualité
des services, ...) – Petite
enfance – Accueil Temps Libre –
Santé – Aînés*

Rue Grandchamps, 38
6769 Villers-la-Loue
✉ patricia.richard@
meix-devant-virton.be
📞 0472/12 66 94

Catheline HAYERTZ

**Conseillère communale
et Présidente du CPAS**

Affaires sociales

Rue Guinguette, 24
6769 Sommethonne
✉ catheline.hayertz@
meix-devant-virton.be
📞 0494/93 44 44

Marc GILSON

Conseiller communal

Rue du Pargé, 6
6769 Meix-devant-Virton
✉ marc.gilson@scfg.be
☎ bureau : 063/57 23 29
📞 0476/91 89 14

Michaël CLAUSSE

Conseiller communal

Rue des Roses 2
6769 Meix-devant-Virton
✉ claussemichael@
hotmail.fr

Philippe BRYNAERT

Conseiller communal

Vieille Rue, 182
6769 Gérardouville
✉ phb1707@gmail.com
📞 0474/43 68 84

Arnaud INGLEBERT

Conseiller communal

Rue de Gérardouville, 59
6769 Meix-devant-Virton
✉ arno.inglebert@yahoo.be
📞 0499/31 65 09

Caroline HANUS

Conseillère communale

Rue des Roses, 4
6769 Meix-devant-Virton
✉ hanuscaroline@hotmail.be
📞 0496/11 94 00

Amélie LEQUEUT

Conseillère communale

Rue de Rossart, 49
6769 Meix-devant-Virton
✉ a.lequeut@gmail.com
📞 0497/85 39 57



PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL

Rappel aux différents acteurs de la commune :

**Vos communiqués doivent impérativement
nous parvenir pour
le 20 mai 2024 au plus tard !**

Renseignements :

Karl GOFFINET

063/57 80 51

karl.goffinet@meix-devant-virton.be

H A P P Y

2024

new year

